

24 JUIN 2022

	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération Bureau du Courrier
	Conseil d'Administration du 17 juin 2022	N° 2022/03/01

L'an deux mille vingt et deux, le dix-sept juin, le Conseil d'administration de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole, dûment convoqué le 03 juin 2022, s'est assemblé à l'Hôtel métropolitain sur la commune de Bordeaux, sous la présidence de Madame CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Présidente du Conseil d'administration.

Etaient présents à la séance :

Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Monsieur Claude BONNET, Monsieur Gérard CHAUSSET, Monsieur Jean-Claude FEUGAS, Madame Anne-Eugénie GASPARD, Monsieur Maxime GHESQUIERE.


Etaient absents :

Monsieur Guillaume GARRIGUES, Madame Zeineb LOUNICI et Monsieur Kévin SUBRENAT.

Excusés ayant donné procuration :

Monsieur Laurent GUILLEMIN ayant donné procuration à Madame CASSOU-SCHOTTE, Madame Maïté CAZAUX ayant donné procuration à Monsieur Claude BONNET.

LA SEANCE EST OUVERTE A 16 h

	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 17 juin 2022	N° 2022/03/01

AJUSTEMENT DU TABLEAU GENERAL DES EFFECTIFS DE L'EQUIPE DE PREFIGURATION DE LA REGIE

Madame Cassou-Schotte présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

A la suite des annonces métropolitaines et des décisions du Conseil métropolitain du 18 décembre 2020 portant notamment création de la Régie de l'Eau, établissement public industriel et commercial, le projet de la Régie nécessite de constituer une équipe dédiée qui s'étoffera jusqu'au démarrage de l'exploitation prévue le 1^{er} janvier 2023.

Par cinq délibérations n°2021/05 en date du 1^{er} mars 2021, n°2021/17 en date du 22 septembre 2021, n°2021/28 en date du 24 novembre 2021, n° 2022/03 en date du 26 janvier 2022 et n° 2022/02/02 en date du 8 avril 2022, le Conseil d'Administration a approuvé le tableau des effectifs de l'équipe de préfiguration mis à jour au 1^{er} mai 2021 puis 1^{er} octobre 2021 puis au 1^{er} décembre 2021, au 1^{er} février 2022 et enfin au 1^{er} mai 2022.

La présente délibération vise à poursuivre le processus de recrutement par la Régie notamment par la publication de nouveaux postes à pourvoir dans le cadre d'un tableau des effectifs actualisé qui constitue la limite haute des recrutements que peut effectuer la Régie, sous réserve des crédits budgétaires alloués lors du vote du budget 2022.

Il est donc proposé d'approuver le tableau des effectifs portant création des 12 postes suivants afin de renforcer l'équipe de préfiguration de la Régie sur les fonctions au regard de la complexité de la mise en place de la régie. Il est à noter qu'4 postes correspondent à des postes actuellement vacants à la métropole, qui ne seront pas remplacés par la collectivité, et il est donc proposé de les recruter directement à la Régie pour assurer la continuité d'activité au 1^{er} janvier 2023. Les recrutements seront échelonnés entre le premier et le second semestre 2022.

Les 12 postes à créer sont les suivants :

- 1 poste de Chargé(e) de facturation,
- 1 poste de Comptable,
- 1 poste d'Assistant(e) budgétaire,
- 1 poste de Webmaster-Graphiste,
- 1 poste de Responsable Qualité-Sécurité-Environnement,
- 1 poste de Responsable des relations BM et communes,
- 1 poste de Responsable numérique responsable,
- 1 poste de Chef de projet Informatique-industriel,
- 1 poste de Responsable Administratif et Financier
- 1 poste d'Assistant(e) administrative,
- 1 poste de Chargé(e) du suivi d'exploitation assainissement
- 1 poste d'Ingénieur stratégie patrimoniale.

Par ailleurs, il est rappelé que les emplois proposés dans le cadre des projets de la Régie ont un caractère nécessairement évolutif. Les missions à confier et les profils recherchés seront à adapter au fur et à mesure de la construction des plans d'actions et de l'identification des ressources requises pour les mener à bien.

Ainsi, il est également proposé de modifier les intitulés de poste suivants :

- Technicien support informatique et de le remplacer par l'intitulé de poste suivant :
Responsable support informatique,
- Chargé(e) des délibérations et des actes administratifs et de le remplacer par l'intitulé de poste suivant : Juriste,
- Chargé(e) d'opération travaux et de le remplacer par l'intitulé de poste suivant :
Chargé d'études,
- Responsable des programmations et de le remplacer par l'intitulé de poste suivant :
Chargé(e) de prospective et PPI.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil d'administration réuni,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N° 2020-552 du Conseil métropolitain du 18 décembre 2020 portant création de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique et portant désignation des membres du Conseil d'administration,

VU les statuts de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole et notamment son article IV.9,

VU la délibération n°2022/02/01 du 08 avril 2022 approuvant le tableau général des effectifs au 1^{er} mai 2022,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

- Qu'en application des statuts, le Conseil d'administration arrête le tableau général des effectifs,
- Que les projets de la Régie nécessitent de compléter l'équipe dédiée déjà en place par la création de 12 postes,
- Qu'il convient de procéder à la déclaration de vacance de poste et au recrutement des emplois identifiés au tableau général des effectifs dans la limite du cadre budgétaire voté au titre de l'année 2022.

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

24 JUIN 2022

Article 1 : D'approuver la création de 12 postes ayant pour mission de contribuer et de participer à la mise en œuvre des volets des plans d'action qui seront portés par la Régie,

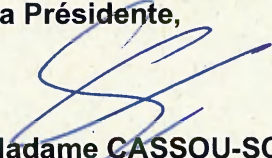
Article 2 : D'approuver le tableau général des effectifs de la Régie au 1^{er} juillet 2022, ci annexé et de dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022,

Article 3 : De modifier la délibération n°2022/02/01 du 08 avril 2022,

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Directeur à accomplir toute formalité et prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait et délibéré le 17 juin 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE :	Pour expédition conforme, La Présidente,
PUBLIÉ LE :	 Madame CASSOU-SCHOTTE Sylvie

Annexe : Tableau général des effectifs de la Régie (mise à jour au 1^{er} juillet 2022)

Postes à temps complet	Nombre total	Agents publics	Cadres	Techniciens / Agents de maîtrise	Employés / Ouvriers	Poste BM
Directeur de la Régie	1	1				
Agent comptable	1	1				
Directeur Adjoint de la Régie	1		1			
Directeur des Systèmes d'Information	1		1			
Responsable architecture, data et sécurité	1		1			
Directeur Adjoint des Systèmes d'Information	1		1			
Directeur des Ressources Humaines	1		1			
Comptables	2			2		
Acheteurs	4		3	1		
Adjoint Responsable Exploitation	1		1			
Chefs de Projet SI	3		3			
Responsable Support Informatique**	1		1			
Technicien Support Informatique	1			1		
Ingénieurs Informatiques	3		3			
Responsables Informatiques	3		3			
Responsable des RH	1		1			
Chargé(e) des RH	3			3		
Assistant administratif	1				1	
Cadres intermédiaires sur fonctions support RH	2		1	1		
Gestionnaire du Personnel	1			1		
Directeur de la communication	1		1			
Directeur Recherche et Innovation	1		1			
Directeur des Ressources Humaines Adjoint	1		1			
Juriste droit notarial	1		1			
Projeteur	1			1		1
Chef de projet Travaux	2		2			2
Chargé(e) d'opération Travaux	5			5		5
Chargé(e) d'études**	1			1		1
Chargé d'Exploitation DECI	1			1		1
Chef de projet SI Junior	1		1			
Responsable Budgétaire	1		1			
Directeur Adjoint de l'Agent Comptable	1		1			
Juriste	1		1			1
Juriste**	1		1			1
Chargé(e) de prospective et PPI**	1			1		
Assistant(e) budgétaire	1			1		1
Chargé(e) de facturation	1			1		1
Responsable fonctionnel SI	1		1			
Ingénieur référent réseaux et usagers	1		1			1
Assistant(e) budgétaire*	1			1		
Comptable*	1				1	1
Chargé de facturation*	1			1		
Webmaster-Graphiste*	1			1		
Responsable Qualité-Sécurité-Environnement*	1		1			
Responsable des relations BM et communes*	1		1			1

Ingénieur stratégie patrimoniale*	1		1			
Responsable numérique responsable*	1		1			
Chef de projet informatique-industriel*	1		1			
Responsable administratif et financier*	1			1		
Chargé(e) du suivi d'exploitation assainissement*	1			1		1
Assistant(e) administratif(ve)*	1				1	1
TOTAL	69	2	39	25	3	19

* création de postes

** Modification d'intitulé du poste